

Marseille, le 28 janvier 2020

## **NEGOCIATIONS AU RALENTI.**

Cette année les négociations durent, durent, durent.

Oui c'est vrai il y a beaucoup de sujets, le temps de travail, l'épargne retraite, la rémunération, la prime d'intéressement, le compte épargne temps...mais habituellement les négociations annuelles obligatoires (ponts, points...) sont terminées à cette date.

Nous avons donc décidé de rédiger nous-mêmes des accords et les proposer aux autres syndicats et à la Direction.

### **Nous allons réveiller ces négociations !**

Nous avons donc transmis ce vendredi un accord de méthode qui devra encadrer les négociations 2020 (sujets de négociations, nombre de réunion...).

L'objectif est d'avancer plus rapidement.

D'autres suivent, nous vous tiendrons informés.

Pour finir, sachez que tous les syndicats ont demandé ensemble :

- Une prime Macron de 1 000€
- L'indexation du point d'indice sur l'inflation, quand les prix augmentent, le point augmente, c'est-à-dire 1,1% en 2019. Nous demandons donc l'augmentation du point d'indice de 1,1%.

**CFDT Interco**  
bureau.cfdt13@yahoo.com

**Les BUREAUX**

**06 86 85 80 05**

**SUD LOGEMENT SOCIAL**  
fabriceacunzo@yahoo.com

**06 88 82 67 60**